

Certificat de qualification professionnel inter-branches (CQPI) ANIMATEUR D'EQUIPE domaine industriel

★★★★☆ 4,43/5

Le métier d'animateur d'équipe

L'animateur(trice) d'équipe domaine industriel planifie, organise, optimise et suit l'activité et les moyens de production d'une entreprise en manageant une ou plusieurs équipes de production sur un ou plusieurs sites. Il/elle recherche, grâce au suivi et à l'analyse d'indicateurs, des pistes de progrès en favorisant une communication adaptée ascendante et descendante. Il/elle intervient selon les règles de sécurité et connaît les impératifs techniques et économiques (qualité, délais). Il/elle réalise les activités suivantes :

- Détermination, organisation et optimisation des moyens et des procédés dans un objectif de production de produits (fils, textiles, cuirs, chaussures...) et de services au regard des impératifs de qualité, productivité, coûts, délais et sécurité.
- Supervision, gestion et suivi de l'activité de production de produits et /ou de services.
- Encadrement, gestion et animation de l'équipe.

Le CQPI

C'est une **Qualification professionnelle** reconnue, certifiée, créée et mise en oeuvre par les partenaires sociaux des branches Textile - Mode - Cuirs.

Il vise à **reconnaitre, au niveau professionnel et national, les compétences** mises en oeuvre par le salarié dans son métier.

La démarche

Le CQPI « ANIMATEUR D'EQUIPE domaine industriel » est accessible via la démarche des **Parcours Modulaires Qualifiants (PMQ)**.

C'est une démarche mise en oeuvre en partenariat avec l'entreprise et qui comprend plusieurs étapes :

Le positionnement à l'aide de 4 outils :

- Livret d'activité
- Questionnaire technique
- Présentation du projet professionnel devant un jury professionnel
- Entretien technique final

Ce positionnement est effectué par 2 personnes : un expert métier habilité par la branche et un référent évaluateur de l'entreprise. Ce positionnement permet de déterminer ses compétences.

- **Le bilan de l'évaluation** établit alors les compétences acquises ou à acquérir et les éventuels besoins en formation

- A l'issue du 1er positionnement et en cas de compétences non acquises, un **programme de formation** peut être proposé à l'entreprise

- A l'issue de la formation, un 2ème positionnement est effectué à l'aide de 3 outils (Observation - Entretien complémentaire - Analyse des résultats)

- **L'attribution du certificat** par la branche se fait après validation des compétences acquises sur présentation du dossier en Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi.



Objectifs

- Organiser l'activité de son secteur
- Adapter et améliorer l'activité
- Suivre l'activité
- Animer des actions de progrès de son secteur
- Gérer les collaborateurs de l'équipe au quotidien
- Evaluer les compétences de son équipe
- Communiquer régulièrement à son équipe les informations utiles au fonctionnement de son secteur



Public

Agent d'encadrement d'atelier - Animateur d'atelier - Chef d'atelier - Chef d'équipe - Responsable d'atelier - Responsable de ligne - Responsable d'unité de production.



Prérequis

Etre en poste ou viser un poste d'encadrement

 Programme

1. La fonction d'animateur d'équipe

Comprendre et assumer sa fonction d'animateur d'équipe-
Durée : 1 jour

2. Organiser l'activité de son secteur

Maîtriser la démarche et les outils d'organisation de ses ac-
tivités
Durée : 3 jours

3. Adapter et améliorer l'activité

Identifier et analyser les dysfonctionnements
Rechercher, élaborer, préconiser et mettre en oeuvre des
actions correctives et d'amélioration
Durée : 3 jours

4. Organiser le suivi de l'activité

- Comprendre et maîtriser l'utilisation des outils de suivi,
mesure et contrôle, les principaux indicateurs de produc-
tivité et de gestion de l'activité
- Contrôler, suivre et respecter les exigences qualité
Durée : 1 jour

5. Animer des actions de progrès de son secteur

Piloter et animer un plan d'action, justifier les résultats ,
proposer des améliorations, les mettre en oeuvre
Durée : 1 jour

6. Gérer les collaborateurs de l'équipe au quotidien

Connaître, expliquer et appliquer les principales règles liées
à la réglementation sociale, aux règles HSE
Durée : 1 jour

**7. La conduite de l'entretien individuel : techniques et mé-
thodes**

Préparer et animer, identifier et proposer
Durée : 2 jours

**8. Communiquer régulièrement avec son équipe les infor-
mations utiles au fonctionnement de son secteur**

Savoir transmettre à l'équipe les consignes, les procédures,
modes de travail, règles de fonctionnement et informations
liées aux équipements et process
Durée : 2 jours

**9. Formaliser des informations utiles au fonctionnement de
son secteur**

Formaliser les procédures, mode de travail, règles de fonc-
tionnement
Concevoir et formaliser les documents liés à son activité
Durée : 1 jour

10. Préparer la certification

Elaborer un rapport visant à évaluer les capacités profes-
sionnelles
Soutenir un rapport oralement
Préparer l'entretien
Durée : 3 jours

Modalités d'évaluation : Réalisation d'un projet

 Formateur

Jean Marc COEVOET - Ingénieur INSA - Diplômé ICG - An-
cien responsable R&D groupe (6 usines/650 personnes) -
Responsable industrialisation et investissements (site de
185 personnes)
Gérard MAECHLING - Formateur en management - Certifié
SOSIE - MBTI - Animateur de cycles de formation destinés
aux agents de maîtrise sur le thème du management



Formation certifiante
éligible au finance-
ment du Compte Per-
sonnel de Formation



18 jours
ISTA Mulhouse



1er positionnement :
1000 euros HT
2ème positionnement
400 euros HT
Formation : 210 euros
HT par jour et par
participant



Thierry BIMBOES
thierry.bimboes@
ista-bs.fr